



# Programme d'actions 2024

## Sommaire

---

### **1- Les moyens humains et financiers**

### **2- La stratégie d'actions 2022-2024 : rappel**

**Axe 1 – De la connaissance à l'action**

**Axe 2 – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision**

**Axe 3 – Le tableau de bord du Parc**

**Axe 4 - Le Parc naturel marin, animateur d'un projet de territoire, tête de réseau**

**Axe 5 – La Médiation, la communication, la sensibilisation**

### **3- Les actions 2024**

➤ **Faire territoire**

➤ **Développer les actions de communication, de médiation et d'éducation à l'environnement**

➤ **Etudier et gérer les interactions entre écosystèmes et activités humaines**

- Connaitre et préserver la qualité de l'eau et des sédiments
- Connaitre et préserver les habitats marins
- Connaitre et préserver les espèces marines
- Accompagner les activités maritimes à une meilleure prise en compte de l'environnement marin

## **1- LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS**

---

### **Moyens humains**

**En 2024, 34 personnes au total travailleront au Parc (soit 25,7 équivalent ETP)**

16 postes permanents

7 postes de chargés de mission sur projet, dont 5 se terminant en 2024 : FEAMP, LIFE,  
Région Nouvelle-Aquitaine

1 CDD de 4 mois et 1 CDD de 8 mois

5 services civiques

3 apprentie

- 1 stagiaires

### **Moyens financiers**

2 M € notifiés par l'OFB en 2024

Fonds européens (FEAMP, FEDER, LIFE) : 2 M € entre 2019 et 2024

Fonds Région Nouvelle-Aquitaine : 700 000 € sur 2022-2024

### **Moyens logistiques**

- 1 bateau semi-rigide positionné au Grand Port Atlantique
- 9 véhicules, dont 1 électrique et 1 hybride
- Locaux mutualisés OFB (service départemental de la Charente-Maritime et Brigade mobile d'intervention), déménagement à Rochefort prévu en mai 2024

## **2 - LA STRATEGIE D'ACTIONS 2022-2024: RAPPEL**

---

Le plan de gestion du Parc naturel marin, validé en 2018, fixe les objectifs de résultats à atteindre à 15 ans en matière de qualité du milieu marin et de développement durable des activités maritimes. Il fixe 50 finalités de gestion, dotées de niveaux d'exigence qui se veulent évaluables. Le tableau de bord du Parc donnera à avoir les modalités et les résultats de cette évaluation.

Le plan de gestion se décline de façon opérationnelle sous forme de stratégies d'actions triennales puis sous forme de programmes d'actions annuels. La première stratégie d'actions a couvert la période 2019-2021. La stratégie actuelle, la deuxième pour le Parc, a été validée en 2022 et se poursuit jusqu'en 2024.

La stratégie d'actions 2022-2024 comprend 5 axes :

**Axe 1 – De la connaissance à l'action**

**Axe 2 – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision**

**Axe 3 – Le tableau de bord du Parc**

**Axe 4 – Le Parc naturel marin : animateur d'un projet de territoire, tête de réseau**

**Axe 5 – La communication et la sensibilisation comme vecteurs de médiation**

### **Axe 1 - De la connaissance à l'action**

L'une des trois grandes missions communes aux 8 Parcs naturels marins français est l'amélioration de la connaissance du milieu marin. Les Parcs naturels marins ne sont pas des organismes scientifiques, ce sont des aires marines protégées qui ont besoin d'acquérir de la connaissance à des fins de gestion.

La présence d'un Parc naturel marin doit apporter une plus-value environnementale, un gain environnemental à son territoire maritime. L'objectif est que les écosystèmes soient en bon état de fonctionnement, pour être supports de biodiversité, d'une eau de qualité et qu'ils participent à l'économie locale : essentiels aux activités primaires comme la pêche et la conchyliculture, nécessaires aux activités de loisirs et à l'attractivité touristique, importance de la qualité des sédiments pour les activités portuaires.

Le Parc naturel marin a besoin d'améliorer la connaissance sur 3 volets :

- Les écosystèmes : fonctionnalités écologiques, habitats, espèces. L'objectif étant de les caractériser, les localiser et en connaître l'état écologique,
- Les activités maritimes, qui sont également à caractériser, à localiser et dont il faut connaître les usages, les pratiques,
- Une fois ces écosystèmes et ces activités mieux connus, il s'agit de mieux connaître les interactions entre les activités et les écosystèmes : interactions positives par les services écosystémiques en particulier, niveaux de pression exercées par les activités sur le milieu marin, à qualifier dans le temps et dans l'espace.

Chaque activité est questionnée dans son rapport à l'environnement et les pressions qu'elle exerce sur le milieu marin. Si les pressions sont nulles, il n'y a pas lieu d'agir. Si des pressions existent, selon leur nature et leur intensité, différents leviers d'actions sont à disposition du Parc, à graduer selon les problématiques et à adapter à chaque secteur et à chaque période de l'année. Ces actions de gestion peuvent être réalisées de façon permanente, temporaire ou encore expérimentale.

L'éventail des leviers d'actions est le suivant :

- La sensibilisation du public et des différents acteurs à la biodiversité marine, à sa fragilité et aux pratiques à respecter. Des actions de formation peuvent également être développées,
- L'accompagnement des porteurs de projets, des acteurs professionnels : recherche et proposition de solutions alternatives, élaboration de chartes, contractualisation,
- Les actions directes sur le milieu : restauration de certains milieux, actions de dépollution,
- La règlementation :
  - 1/ par les avis, qui peuvent concourir à modifier sensiblement les projets et infléchir les arrêtés en veillant à l'atteinte des objectifs du plan de gestion, voire à interdire certains projets en cas d'avis conforme défavorable,
  - 2/par la proposition d'évolutions réglementaires exprimés par le conseil de gestion aux autorités compétentes. Il est à noter que certaines évolutions réglementaires peuvent répondre aux critères de définition de zones de protection forte, telle qu'inscrite dans la stratégie nationale pour les aires protégées et dans les documents stratégiques de façade,
- Le respect de la règlementation par des actions de contrôle et de police réalisées en propre par les agents commissionnés du Parc ou de façon mutualisés avec d'autres intervenants de l'Etat en mer.

Pour la période 2022-2024, les enjeux environnementaux traités prioritairement seront ceux de la qualité de l'eau et des sédiments avec le besoin de réaliser des états des lieux solides et de renforcer le lien terre-mer, ainsi que la préservation des habitats côtiers pour lesquels le socle de connaissances est maintenant en place, les fonctionnalités écologiques essentielles et le niveau de pression important.

## Axe 2 – La valorisation et la diffusion des résultats pour aider à la décision

L'axe 1 vise à renforcer la connaissance à des fins de gestion. La connaissance intéresse le Parc mais ne doit pas rester confidentielle, il est essentiel de la diffuser à différents publics selon des formats adaptés.

Les résultats obtenus par différents projets portés par le Parc ou ses partenaires doivent être transmis, diffusés et mis en valeur. Ils doivent éclairer et aider à la décision. Le conseil de gestion en a besoin pour rendre ses avis notamment.

Ces résultats et cette connaissance sont indispensables aux porteurs de projet, afin de les intégrer au mieux et le plus en amont possible dans la façon de construire leur action, en tenant

compte au maximum de la biodiversité marine et de la qualité de l'eau. Ainsi, les dossiers de demande d'autorisation, les évaluations d'incidence prendront plus de sens.

L'objectif est de rendre autonome le plus possible les acteurs pour intégrer les enjeux environnementaux marins dans leurs choix, leurs stratégies, leurs pratiques, dans une vision intégrée plus que contrainte.

La valorisation et la diffusion des résultats prendront plusieurs formes, donneront plusieurs niveaux de lecture selon les publics visés.

### Axe 3 – Le tableau de bord du Parc

Les 50 finalités retenues dans le plan de gestion ont été pensées et formulées de façon à être évaluables. Le tableau de bord vise à structurer cette démarche d'évaluation, fixer des indicateurs, les renseigner et les donner à voir.

Le tableau de bord est un outil de pilotage qui sert à savoir si les résultats visés sont atteints ou en voie de l'être. Il permet de se questionner sur les tendances et d'adapter les actions en connaissance.

Les actions de connaissance menées par le Parc visent deux objectifs : la gestion et l'évaluation. De nombreux suivis sont menés par le Parc ou d'autres acteurs du territoire.

Sur la période 2022-2024, il convient de regrouper les données, les suivis et d'élaborer les indicateurs pour que le tableau de bord se structure.

### Axe 4 – Le Parc naturel marin : animateur d'un projet de territoire, tête de réseau

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est vaste. Les enjeux environnementaux et socio-économiques sont multiples, le nombre d'acteurs important. L'équipe du Parc s'est construite progressivement et est relativement réduite.

Le positionnement du Parc dans le paysage local se précise et s'affine. L'équilibre entre le « faire », le « faire faire » et le « faire avec » se construit.

Ainsi, il apparaît que la place, le rôle et la plus-value du Parc s'organise beaucoup autour de la coordination de projets et d'actions, la mise en réseau de différents acteurs. La coordination se traduit par la mutualisation, la facilitation de retour d'expériences, la mise en synergie. Elle permet de valoriser certaines actions conduites à différentes échelles : de l'échelle de sites locaux à l'échelle du Parc.

Ce positionnement mérite d'être consolidé et reconnu pour les 3 prochaines années.

Le Parc, parce qu'il construit un projet commun permettant de passer du sectoriel au transversal, est susceptible de transformer cet espace maritime en véritable projet de territoire en mer, centré autour du bon fonctionnement des écosystèmes marins.

Les acteurs locaux, qu'ils soient professionnels, usager de loisir, associatif, scientifique, habitant du littoral, touriste ont tous une vision différente de l'espace maritime constitué par l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. Il est très important d'accéder à ces différentes visions, ces différentes perceptions, de les mettre en commun et de les mettre en dialogue. C'est ce partage qui permettra de « faire territoire ».

## Axe 5 – La communication et la sensibilisation, vecteurs de médiation

En 2022-2024, le Parc poursuivra ses actions de communication et de sensibilisation pour le grand public.

Le Parc a encore besoin de se faire connaître, en tant qu'aire marine protégée disposant d'une gouvernance locale, dans ses valeurs, ses missions, ses actions.

Surtout, il est essentiel de participer à la culture maritime du grand public, de faire découvrir les richesses de notre territoire marin. Ces richesses sont proches mais souvent peu visibles, peu accessibles. Il n'est pas facile pour tous d'aller en mer, de plonger. Aussi, ce patrimoine doit être montré, valorisé, expliqué. Il est important d'aider à observer ce qui est accessible, sur l'estran en particulier.

La turbidité de l'eau doit nous interroger sur la meilleure façon de rendre visible l'invisible. Des actions d'interprétation du milieu marin seront développées sur la période 2022-2024. Un travail sur les paysages sous-marins sera développé et un site d'interprétation sera mis en place à l'île d'Aix.

## **2 –LES ACTIONS 2024**

---

### **Développer les actions de communication, de médiation et d'éducation à l'environnement**

<b>Budget engagé en 2024</b>	<b>564 000 €</b> (dont 129 000 appel à projets 2023, 38 000 € AME, 250 000 Fort Liédot)
<b>Moyens humains mobilisés</b>	<b>2,9 ETP</b>

#### Où en est-on ?

- Emergence d'un réseau d'acteurs d'éducation à l'environnement à l'échelle du Parc
- Dynamique importante autour des aires marines éducatives, avec une visibilité financière pluriannuelle
- Développement des actions de communication envers les acteurs professionnels
- Amélioration du partage d'informations avec les membres du conseil de gestion
- Diversification des supports de communication
- Présence soutenue sur les manifestations événementielles

#### Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2024

- Ouverture du site d'interprétation du milieu marin au fort Liédot à l'île d'Aix au printemps 2024  
Décliner la stratégie de sensibilisation aux enjeux environnementaux auprès des acteurs portuaires, en actions pluriannuelles. Un CDD de 8 mois sera recruté à partir de mai 2024 afin de soutenir l'équipe sur le projet et afin de monter un projet de demande de financement afin de poursuivre cette action sur au moins 3 ans avec un recrutement dédié.  
Le montant prévisionnel des actions portées par le parc (premières actions de sensibilisation) est de 16 000 euros.
- Suivre les 6 projets artistiques retenus dans le cadre de l'appel à projets « De l'art à la mer » 2023, pour une valorisation des productions artistiques en 2024 et 2025
- Soutenir les aires marines éducatives, organiser le rassemblement de fin d'année
- L'animation globale du réseau des AME est portée par le Parc en partenariat étroit avec les différents échelons de l'Education Nationale. Une enveloppe de 15.200 € est prévue pour soutenir les nouvelles AME pour l'année scolaire 2024-2025 en complément de l'enveloppe nationale OFB. Pour le rassemblement des AME, une enveloppe de 20.000 € est prévue.
- Entretenir le site internet du plan de gestion dynamique : assurer la continuité de la maintenance et la mise à jour des actions, suivis et rapports (cible : public plus averti)

## Nouvelles actions 2024

Descriptif de l'action	Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024)				
	1	2	3	4	5
Inauguration des nouveaux locaux à Rochefort, et programmation d'une exposition photographique pour la journée mondiale des océans et les journées européennes du patrimoine					x
Animations lors de l'ouverture au public du site d'interprétation du milieu marin à l'île d'Aix, inauguration					x
Refonte des contenus éditoriaux de certaines rubriques du site internet du Parc (Grand public)					x
Créer une vidéo sur la page d'accueil du site web					x
Développer les relations avec les partenaires et les médias					x

## **Etudier et gérer les interactions entre écosystèmes et activités humaines**

### ➤ Connaître et préserver la qualité de l'eau et des sédiments

Budget engagé en 2024	284 000 €
Moyens humains mobilisés	1,7 ETP

### Où en est-on ?

- Synthèse scientifique sur les fonctionnements hydrosédimentaires à disposition
- Bilan global sur les aspects qualitatifs et quantitatifs à finaliser en 2024
- Suivis des macrodéchets stabilisés et pérennisés
- Nettoyage de friches ostréicoles réalisé en 2023

### Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2024

- Poursuivre la veille réglementaire, technique et scientifique
- Renforcer la structuration du réseau d'acteurs : *animateurs de SAGE en particulier*
- Participer à la finalisation du schéma territorialisé des dragages de sédiments à l'échelle de la mer des Pertuis

Le travail relatif à la hiérarchisation des enjeux environnementaux par secteurs, les propositions d'actions à inscrire ainsi que leur rédaction est depuis 2022 à la charge du comité technique (CD Charente-Maritime, port de plaisance de La Rochelle et au Grand port maritime de La Rochelle, DDTM 17et parc). Ainsi, le plan d'action est en cours de

rédaction. Celles-ci seront partagées aux acteurs concernés en 2024. Pour une mise en œuvre en 2025.

*Avec le Conseil départemental, le port de plaisance des Minimes, le Grand port maritime de La Rochelle, la DDTM 17.*

- Consolider la connaissance et les actions sur les déchets :  
*Suivi des macro-déchets échoués, caractérisation de l'origine des déchets, actions de réduction à la source*
- Suivre les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 2023 visant à soutenir les actions d'amélioration de la qualité de l'eau et des sédiments dans les espaces portuaires.  
*Réaménagement de la déchetterie portuaire de Saint Martin de Ré (Département de la Charente-Maritime), installation d'une déchetterie portuaire au port de plaisance de Jard sur Mer (Communauté de communes Vendée Grand Littoral).*
- Poursuivre l'acquisition de connaissance sur la qualité de l'eau et élaborer une stratégie d'actions

#### Nouvelles actions 2024

Descriptif de l'action	Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024)				
	1	2	3	4	5
<b>SE DOTER D'UNE STRATEGIE EAU</b>  Faire émerger une stratégie d'actions sur la qualité de l'eau avec les acteurs terrestres et maritimes en 2025, à partir d'un état des lieux partagé en 2024	X	X	X	X	
<b>PARTICIPER A DES ACTIONS DE DEPOLLUTION PLASTIQUE</b>  Participation à un projet de nettoyage de zones conchyliologiques abandonnées (70 ha) porté par le CRC17 - Dossier fonds vert.  Objectif de renaturation de 20% des surfaces.	X				
<b>REFORCER LE DISPOSITIF « BAC A MAREE »</b>  Soutenir les collectivités littorales pour mettre en place le dispositif pour celles qui n'en sont pas doté et maintenir le dispositif pour celles qui en dispose déjà.  - Réduire les déchets présents sur les plages - Sensibiliser le grand public - Améliorer la connaissance sur les macrodéchets échoués sur les plages - S'assurer de la bonne prise en charge et de l'élimination des déchets collectés  150 000 € sur 3 ans	X				
<b>DIAGNOSTIQUER LES PRATIQUES DE NETTOYAGE DE PLAGES POUR DES PROPOSITIONS ADAPTEES</b>	X	X			

Stage 6 mois  Réaliser un diagnostic à l'échelle du Parc des pratiques des collectivités en terme de nettoyage des plages ainsi qu'un recensement des initiatives participatives de nettoyage. <b>Proposer des mesures d'adaptation.</b>					
<i>Sous réserve</i> <b>EVALUER LA TOXICITE DE MATERIAUX « BIOSOURCES »</b>  Tester la toxicité des coupelles et tubes conchyliques « biosourcés » versus matériaux « pétrosourcés ».	X	X			
<b>EVALUER LA QUALITE ET DISPONIBILITE DE LA PRODUCTION PRIMAIRE</b>  Le projet ORION porté par CAPENA (budget 230 000€) permettra de décrire la disponibilité, la quantité et la qualité de la ressource trophique primaire disponible (phytoplancton) dans le Pertuis d'Antioche et le Bassin d'Arcachon pendant 3 années. Ces observations seront corrélées aux évolutions des paramètres physiques de la qualité de l'eau et aux performances d'élevages des bivalves. Le Parc pourrait apporter un cofinancement de 30 000 €. Le PNM du Bassin d'Arcachon est également partenaire du projet.	xx	xx			

## ➤ Connaître et préserver les habitats marins

<b>Budget engagé en 2024</b>	<b>283 000 €</b>
<b>Moyens humains mobilisés</b>	<b>2,1 ETP</b>

### Où en est-on ?

- Un effort conséquent d'amélioration de la connaissance des habitats côtiers et des zones fonctionnelles :
  - leur localisation,
  - la qualification de leur état de santé
- Des suivis sur les nourriceries menés depuis 5 ans avec l'Ifremer
- Des partenariats renforcés avec les gestionnaires d'aires marines protégées à l'échelle du Parc, travail sur les documents d'objectifs des sites Natura 2000 mixtes terre-mer

### Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2024

- Poursuivre le monitoring environnemental des habitats côtiers et des zones fonctionnelles (nourriceries, frayères, oiseaux d'eau côtiers)
- Améliorer la connaissance des bancs de maërl
- Mettre à jour les données cartographiques des habitats à l'échelle du Parc
- Étudier les gisements d'huîtres plates sauvages, la faisabilité de leur restauration
- Elaborer le volet marin des documents d'objectifs des sites Natura 2000 terre-mer avec les collectivités concernées

### Nouvelles actions 2024

<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024)</b>				
	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
<b>REFORCER L'EVALUATION DE L'ETAT ECOLOGIQUE DES HABITATS COTIERS</b>  Pérenniser l'évaluation de l'état écologique des habitats côtiers sur la période 2024-2027 (vasières, herbiers, champs de blocs rocheux, hermelles) Porteur de projet : Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis Partenaires : CDC Ile de Ré, CDC Ile d'Oléron, LPO - RNN, PNR Marais Poitevin, etc. Prestataires : CPIE Marennes-Oléron, POSEIDON, FANGO Montant total : 490 000 euros TTC Parc financière du Parc : 100 %	X	X	X		

<b>ACCOMPAGNER L'EXPLOITATION DURABLE DES ALGUES</b>					
<p>Projet 2024-2028          Suivre l'état écologique des champs de macroalgues sur estrans rocheux dans le périmètre du Parc, cartographier les champs de fcales, suivre les récoltes mensuelles déclarées par les professionnels, produire un guide de bonnes pratiques de récolte, former à l'identification des différentes espèces.</p> <p>Projet à monter en 2024, porté et financé par le Parc et avec l'appui de partenaires historiques du projet EVALG (CPIE MO, CAPENA, OBIOS)</p> <p>Montant total : 150 000€</p>	X	X			

➤ **Connaître et préserver les espèces marines**

<b>Budget engagé en 2024</b>	<b>267 000€</b>
<b>Moyens humains mobilisés</b>	<b>2,6 ETP</b>

Où en est-on ?

- Effort de connaissance initié sur certaines ressources halieutiques locales
- Amélioration accrue de la connaissance de la mégafaune marine (oiseaux, mammifères marins) grâce à des survols aériens à une vaste échelle
- Coordination du réseau d'acteurs concourant à la préservation du Gravelot à collier interrompu et portage d'un marché public attribué à la LPO pour recensement l'espèce à l'échelle du Parc. Ce marché est financé entièrement pas le Parc dont le montant s'élève à 80 000€.

Actions engagées précédemment et se poursuivant en 2024

- Poursuivre les connaissances sur le maigre et la seiche
- Evaluer les gisements de palourdes et suivre deux nouveaux gisements
- Consolider les suivis larvaires d'huître pour évaluer le niveau de captage
- Poursuivre les survols aériens pour la connaissance de la mégafaune marin

Finaliser l'étude portant sur le dérangement des oiseaux de l'estran. Ce projet, élaboré avec la Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique de l'OFB, est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 139 000€ et le Parc à hauteur de 165 000 € pour un budget total de 304 000€.

## Nouvelles actions 2024

Descriptif de l'action	Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024)				
	1	2	3	4	5
<b>AMELIORER LA CONNAISSANCE SUR LA RAIE BRUNETTE</b> <i>Porté par Ifremer, en collaboration avec INRAE, UPPA, université de Wageningen, AGLIA et le comité national des pêches</i> <i>Budget : 740 000€ dont 50 000€ du Parc</i> <i>Evaluation de l'abondance de reproducteurs, de la santé biologique de l'espèce, réflexion pour des mesures de gestion.</i>	X	X			
<b>ETUDIER LES POPULATIONS D'HUITRES PLATES POUR MIEUX LES RESTAURER</b> <i>Porté par Capena en partenariat avec le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon et cofinancé par le Fond Vert.</i> <i>Budget : 405 000 €, le Parc apporterait 47 000€.</i> <i>Préciser la caractérisation des populations d'huîtres plates résiduelles dans les Pertuis par l'étude des critères physiques, pathologiques et de dynamique reproductive, définir des stratégies de restauration et de conservation</i>	X	X			
<b>MIEUX CONNAITRE LA DISTRIBUTION SPATIALE ET LES EFFECTIFS DE MACREUSE NOIRE</b> <i>Mise en œuvre d'un suivi aérien dédié qui pourra mobiliser des observateurs et/ou des dispositifs digitaux (acquisition image haute définition)</i>	X				
<b>VERS UNE REDUCTION DES CAPTURES ACCIDENTELLES</b> <i>Volet local du projet LIFE Espèces marines mobiles en partenariat avec les pêcheurs professionnels</i> <i>Budget pour les actions du Parc : 1830 000€ financé en totalité par des recettes extérieures.</i>  <i>Tester, mettre au point et déployer des dispositifs de limitations de captures accidentelles d'oiseaux et mammifères marins (plus particulièrement alcidés, fou de Bassan, marsouin commun) aux filets et palangres dans le périmètre du Parc pendant 2 saisons à risque (automne-hiver). Les dispositifs pré-identifiés consistent en pingres, leds et autres effaroucheurs. Si les tests s'avèrent concluant, la mise à disposition de ces dispositifs sera proposée aux professionnels volontaires.</i>	X				

<b>ACCOMPAGNER UN PROJET D'INVENTAIRE PARTICIPATIF DES NUDIBRANCHES DES PERTUIS</b>					
---	--	--	--	--	--

*Projet porté par la commission environnement et biologie subaquatique du Comité de Charente-Maritime de la Fédération française d'études et de sports sous-marins, en partenariat avec le Museum d'histoire naturelle de La Rochelle*

Mettre en place un programme centré sur les nudibranches, les limaces de mer, par la participation des naturalistes amateurs et du grand public, plongeurs et non plongeurs (sur l'estran).  
Sensibiliser et communiquer sur la biodiversité méconnue et pourtant très accessible du Parc.  
Le programme d'actions et le budget précis restent à finaliser mais une enveloppe de 20.000 € est prévue dans le budget du Parc.

X

X

X

➤ **Intégrer les interactions entre écosystèmes marins et activités humaines, diminuer les pressions**

<b>Budget engagé en 2024</b>	<b>318 000 €</b>
<b>Moyens humains mobilisés</b>	<b>7,6 ETP</b>

Où en est-on ?

- Saisine croissante du Parc pour avis sur les demandes d'autorisation
- Projets structurants en lien avec différentes activités : sensibilisation des pêcheurs à pied de loisirs, test de mouillages écologiques, analyse risque pêche, nettoyage de friches ostréicoles
- Proposition de reconnaissance de 4 secteurs du Parc en protection forte Travail partenarial instauré avec les acteurs portuaires
- Amélioration conséquente de la connaissance des usages de loisirs grâce à la mise en place d'un observatoire dédié (financement FEAMP)

Actions engagées précédemment se poursuivant en 2024

- Conclusions de l'analyse risque pêche
- Poursuite du travail instauré avec les acteurs portuaires : mise en œuvre des actions de sensibilisation des acteurs et usagers portuaires au milieu marin et aux bonnes pratiques environnementales
- Suivi de la mise en place de deux déchetteries portuaires soutenues dans le cadre de l'appel à projets 2023
- Mise en place d'une stratégie d'intervention concernant la pêche à pied de loisirs
- Relancer la démarche de protection forte, phase 2
- Poursuivre le projet portant sur la restauration en mer Projet porté par le Parc d'un montant total de 254 305€ TTC (financements OFB de 158 869 € TTC et Région Nouvelle-Aquitaine de 95 436€ TTC).

Participer à la gestion de la Réserve naturelle nationale de la Belle Henriette dans le cadre de son nouveau plan de gestion.

## Nouvelles actions 2024

<b>Descriptif de l'action</b>	<b>Axe stratégique concerné (stratégie actions 2021-2024)</b>				
	1	2	3	4	5
<b>CONCLURE SUR L'EFFICACITE DES MOUILLAGES INNOVANTS</b>  Consolider les suivis portant sur les mouillages écologiques afin de conclure sur leur efficacité et leur éventuel déploiement. Un marché pluriannuel est à monter en 2024 et une enveloppe de 70.000 € est prévue pour cette année.	X	X			
<b>TESTER UNE PREMIERE OPERATION DE RESTAURATION</b>  Il s'agit d'enlever une épave de voiture située sur l'estran sous le pont d'Oléron et ancien embarcadère de Bourcefranc. Faisabilité technique, financière et juridique. Ce projet pourra être co-porté et co-financé entre OFB et DDTM Charente-Maritime. Le budget global n'est pas de ce stade stabilisé mais le montant prévisionnel de la part parc OFB est de 15 000 euros TTC.	X				
<b>ACCOMPAGNER LES OPERATEURS DE LOISIRS NAUTIQUES</b>  Sensibiliser, animer un réseau d'opérateurs, former les encadrants aux enjeux de préservation de la biodiversité marine. Cette action consistera principalement en une animation portée par l'équipe du Parc.	X			X	X



**Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

93 rue de la République  
17300 Rochefort

05 46 36 70 51  
[parcmarin.girondepertuis@ofb.gouv.fr](mailto:parcmarin.girondepertuis@ofb.gouv.fr)

[parc-marin-gironde-pertuis.fr](http://parc-marin-gironde-pertuis.fr)

Suivez-nous sur notre page Facebook  
[parc naturel marin gironde pertuis](https://www.facebook.com/parcnaturelmarin.gironde.pertuis)



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

